

LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 39, numéro 1 - 30 septembre 2026

AUX URNES, CITOYEN·NES !



Kim Barette St-Martin
Nicolas Chalifour
Vincent Davoli
Stéphane Durand

Catherine Elliott-Ledoux
Phyllis Katrapani
Rachel Lamoureux
Philippe Maurice

Geneviève Normandeau
Julia Pawlowicz
Olivier Pelletier

ICONOGRAPHIE

Catherine Elliott-Ledoux, Cinéma et communication

J'aime photographier les lieux. J'adore conduire une voiture, mais lors de longs déplacements, je préfère la place du passager pour prendre des photos. Photos de routes, d'arbres, de béton, de ruelles. Apercevoir un espace ou une maison qui m'émeut durant un trajet me ravit. J'aime la route. L'observer sans pouvoir y loger, la voir

défiler sans pouvoir y rester. J'aime cet éphémère, que je capture, qui devient permanent. J'aime les lignes, les points de fuite, les cadres. Voici, pour ce premier numéro du 39e volume de La Dépêche, un petit échantillon de lieux que j'ai vus ces dernières années, comme autant de photogrammes d'un film sur des endroits, des paysages. ◀



Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité des membres du Comité de rédaction du journal : Sébastien Bage, Marco Bergeron, Nicolas Chalifour, Émilie Jobin, Rachel Lamoureux, Leïla Nouar et Camille St-Germain. La mise en pages est de Giuseppe Arcuri. À moins d'avis contraire, les articles publiés expriment uniquement les opinions de leurs autrices ou auteurs, y compris ceux signés par les membres du Comité de rédaction. Visitez notre site : sppcem.ca. Suivez-nous sur Facebook.

LE TEMPS DES BELLES PROMESSES

Phyllis Katrapani, Présidente

Une publication récente de Jonathan le Prof sur les réseaux sociaux, intitulée le diagramme de Venn de 2026, montre trois ensembles, soit la montée du fascisme, la crise climatique et l'IA. Dans la zone centrale à l'intersection de ceux-ci est écrit : « Nous sommes ici. » Une image alarmiste, peut-être, mais qui a le mérite d'être percutante.

C'est une façon bien pessimiste de commencer le premier éditorial de l'année et de donner le ton, mais il est difficile de faire abstraction des grands bouleversements qui affectent nos vies, tout comme des débats agressifs et répétitifs qui saturent l'espace public. Pensons aux discours d'extrême droite qui se font entendre partout sur la planète, au racisme et à la xénophobie, à la lutte contre l'immigration et à cet extrait de l'éditorial du journal *Le Monde* du 17 juin 2026 : « Les formations d'extrême droite ont cette particularité d'être plastiques, d'épouser les humeurs du moment. D'être aussi des formations "attrape-tout", par un discours se voulant à la fois social et libéral, fait pour séduire les classes populaires et les classes moyennes. Ainsi, leur programme économique n'est jamais figé, il s'adapte en permanence en fonction du contexte, passant de l'ultralibéralisme dans les années 1980 au protectionnisme et à l'interventionnisme étatique si le contexte l'exige. » Il est ici question de la France et du Rassemblement national (RN), mais l'extrême droite se développe à l'échelle mondiale, et c'est la même rhétorique.

Si c'est la saison des pommes et des migrations de plusieurs espèces d'oiseaux, c'est aussi celle des promesses électorales et des campagnes de séduction politique. Nous sommes bien servis, dans les médias dits traditionnels et sur les réseaux sociaux, ayant droit aux photos de famille de nos hommes et femmes politiques, à leurs interactions avec les citoyen·nes, aux différents débats (et analogies avec le hockey) les mettant en scène, à leurs récits au « je » et adresses à la caméra, à leurs explications, vidéos à l'appui, toutes se battant pour gravir l'échelon de l'authenticité. Selon le candidat ou la candidate, les priorités varient. On évoque tantôt les finances publiques et les baisses d'impôt, tantôt le logement et le coût de la vie, mais il est toujours question de la guerre commerciale avec les États-Unis, du transport (pas toujours collectif), du système de santé, de l'immigration, de l'avenir du Québec, de la langue française, d'économie et, hélas avec beaucoup moins de conviction, de la lutte contre les changements climatiques, certains partis ne faisant qu'effleurer le sujet. Les discussions de fond sur l'éducation sont reléguées au second plan alors que tout le monde s'accorde pour dire qu'elle est essentielle au développement

de l'individu et de la société (même si au niveau mondial, elle est toujours menacée). L'IA est également peu présente dans nos discours politiques alors qu'elle représente un danger existentiel important, transformant tout sur son passage, y compris les fondements mêmes de notre profession. Moins tangible que les phénomènes climatiques extrêmes, elle est inquiétante justement parce que son développement est sournois et tentaculaire. Que dire de la place dans la campagne électorale consacrée à la lutte contre l'idéologie masculiniste et le sexisme et à la prévention contre les féminicides, alors qu'en date d'aujourd'hui, le Québec compte 17 féminicides depuis le début de l'année ?



Rarement sont remis en question, lors de ces débats souvent circassiens, l'autoritarisme du gouvernement présent, ses lois liberticides, ses lois antisyndicales et ses efforts constants pour écraser les contre-pouvoirs. Les centrales syndicales sont néanmoins présentes et, heureusement, investissent le terrain. Leurs demandes sont claires, sur l'abrogation des lois antisyndicales, sur le régime forestier, le financement en éducation et en enseignement supérieur, le réinvestissement massif dans le réseau de la santé, la préservation de l'indexation des rentes des retraité·es de l'État face à l'inflation, la lutte contre la dévitalisation des régions, le maintien des postes en région ...

LE TEMPS DES BELLES PROMESSES (SUITE)



Localement, votre comité exécutif est actif depuis la mi-août. Pour notre rentrée syndicale antiraciste, Maxim Fortin, politologue et chercheur à l'IRIS, a animé une conférence éloquentة intitulée Enseigner contre le racisme : comprendre, agir et transformer. Hanaa Haijoubi, conseillère pédagogique à la Boussole interculturelle, a ensuite pris la parole pour nous entretenir des réalités locales en matière de relations interculturelles. Le climat politique et social est tendu, le discours anti-immigration bat son plein, et le vivre-ensemble est de plus en plus menacé. Les lieux de travail et d'études ne sont malheureusement pas exempts de racisme, même si toutes les organisations et institutions doivent œuvrer pour créer des milieux de travail inclusifs.

L'assemblée générale du 2 septembre, tout comme le bureau syndical tenu le 16 septembre, en même temps que l'accueil syndical du nouveau personnel enseignant, nous ont permis de constater comment chaque instance syndicale est l'occasion de solidifier les liens entre les membres en nous rassemblant autour de préoccupations communes. De gros travaux sont à l'horizon, notamment la consultation sur la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Notre premier Regroupement cégep de 2026-2027 s'est tenu, en région cette fois, à Carleton-sur-Mer, et nous avons débattu d'enjeux liés à notre expertise pédagogique alors que le milieu enseignant se transforme rapidement et que la mission éducative des cégeps est remise en question : intelligence artificielle générative, clientélisme, déploiement de l'enseignement à distance, pression pour que l'enseignement soit efficace en termes de diplomation, pression du marché de l'emploi. Connaître les réalités des autres cégeps nous prépare pour la négociation de notre prochaine convention collective.

Pour terminer, dans quelques jours, nous voterons et nous connaîtrons le parti au pouvoir. Peu importe qui sera élu·e, les problèmes de taille ne disparaîtront pas, et nous continuerons jour après jour, du mieux que nous pouvons, d'essayer de former nos citoyen·nes de demain en faisant appel à leur intelligence, à leur esprit critique, à leur autonomie, à leur empathie aussi. Nous essaierons aussi de leur transmettre l'élan et l'espoir, afin qu'ils se mettent en marche pour un monde où les droits fondamentaux de toutes et tous sont respectés. ◀

LA GESTION DE L'URNE

Nicolas Chalifour, V.-P., information, communications et mobilisation

A lors que nous voyons déferler les effets, de plus en plus nombreux, de l'apocalypse climatique, que la normalisation des discours d'extrême droite va bon train et que le funeste dérapage technologique qu'on nous a annoncé est sur le point d'advenir, une campagne électorale provinciale s'achève. Sans grande surprise, il y aura surtout été question d'économie tarifée, du bon vieil épouvantail référendaire et d'une énième redéstructuration du système de santé. Une vaste majorité de Québécois·es s'en font pour leur pouvoir d'achat, craignent les sautes d'humeur de Trump ou de Paul St-Pierre Plamondon et s'irritent de la déconfiture de Santé Québec™, ce n'est ni étonnant, ni condamnable. Ce qui l'est, en revanche, c'est le peu d'intérêt porté aux menaces fondamentales qui pèsent sur nos existences.

Il faudrait effectivement rêver très fort et faire preuve d'une extraordinaire candeur pour arriver à imaginer que le parti porté au pouvoir le 5 octobre (avec ou sans majorité) puisse adopter des orientations susceptibles de freiner notre cavalcade vers un enfer climatique, de s'opposer à la progression d'idéologies haineuses et socialement réactionnaires ou de contrer notre subordination à une puissance technologique qui nous échappe. Par ailleurs, de manière plus circonscrite, c'est-à-dire dans le monde syndical, ces calamités, bien qu'elles aient toutes une incidence bien réelle sur nos conditions de travail et de vie, demeurent, dans l'opinion de trop nombreuses personnes, des considérations de second front dont les syndicats de travailleuses et travailleurs devraient abandonner à d'autres le soin de s'inquiéter. Rien n'est plus faux, puisque ces trois menaces ont déjà commencé à affecter la qualité de nos milieux de travail et à dégrader les conditions dans lesquelles nous enseignons.

Quoi qu'il en soit, conformons-nous à cette perspective resserrée en délaissant ces enjeux fondamentaux pour nous rabattre sur ceux plus explicitement liés aux conditions immédiates de l'exercice de notre fonction. Parlons donc de nos établissements d'enseignement, de celles et de ceux qui y œuvrent et de notre droit à les défendre.

L'avenir immédiat de l'enseignement supérieur et, tout particulièrement, de son réseau collégial, demeure particulièrement sombre. Comme nous le savons, nos établissements, tout comme celles et ceux qui y travaillent ou y étudient, éprouvent les conséquences d'un sous-financement chronique. Comme nous le savons également, nos collègues qui s'échinent à maintenir les nombreux services de soutien essentiels à la réalisation de la mission

pédagogique de nos institutions sont à bout de souffle. Des budgets faméliques, le gel d'embauche et le plafonnement des heures travaillées les ont plongés dans la vicieuse spirale de l'épuisement. Comme nous le redécouvrons mois après mois depuis des années, nombre de bâtiments composant nos campus sont, faute d'investissements adéquats dans leur entretien, dans un état lamentable, certains se trouvant même condamnés par risques d'effondrement (À cet effet, notons au passage qu'un second pavillon a été déclaré dangereux et inutilisable au cégep de Saint-Laurent à la veille de la rentrée.). Comme nous ne pouvons plus l'ignorer, nos étudiant·es pris·es dans l'étau de la pauvreté souffrent d'insécurité alimentaire, arrivent difficilement à se loger et sont de plus en plus nombreux·ses à se voir refuser l'accès au cégep faute d'espace et de classes dans nos institutions. L'accessibilité à l'enseignement supérieur public et le bien-être de celles et ceux qui le fréquentent pour y travailler ou y étudier sont clairement mis à mal.

Venons-en maintenant à nos droits syndicaux acquis par de dures luttes au fil des siècles. Faut-il rappeler à notre attention, fatiguée par le vacarme des débats et l'orgie de mises en scène électoralistes, la rafale de lois féroce ment antisyndicales adoptées par la CAQ en fin de mandat dont on n'entend point parler depuis le début de la campagne ? Pas un mot sur des rectifications législatives à apporter pour contrer les effets de cette dérive autoritaire du gouvernement de Legault, encore moins de promesses d'abolition de certaines de ces lois encore fraîches dont l'application a déjà commencé à nuire à la capacité des syndicats en conflit de défendre les intérêts de leurs membres. Faut-il rappeler que certains de ces projets de lois liberticides ont forcé, à l'automne 2025, le Barreau du Québec à sortir de sa réserve habituelle pour dénoncer « une multiplication de gestes politiques susceptibles de porter atteinte à l'état de droit » ? Faut-il aussi rappeler qu'un seul des partis politiques participant à la campagne actuelle a véritablement pris la peine de questionner et remettre en cause ces projets de loi lors de leur examen en commission parlementaire, et qu'un seul de ces mêmes partis s'est opposé à une application précoce des mesures imposées par l'une de ces lois afin de priver les syndiqué·es de la STM de leur droit d'exercer une grève parfaitement légale ? Sans vouloir se faire trop pessimiste, force est d'admettre qu'il serait étonnant que les efforts à défendre les droits des syndiqué·es, certes louables, de cette formation politique, qui se retrouve actuellement dernière dans les sondages d'intention de vote, puissent avoir une quelconque portée à l'issue de l'élection de lundi prochain.

LA GESTION DE L'URNE (SUITE)

Sachant très bien que les manœuvres législatives caquistes visant à entraver le travail syndical et, plus généralement, à museler les contrepouvoirs servent parfaitement les intérêts des trois autres partis qui se trouvaient dans l'opposition au moment du déclenchement des élections et que ces mêmes partis n'ont à peu près rien fait pour en limiter les effets, il est impossible de s'imaginer – même en rêvant très fort – que l'un d'entre eux, porté au pouvoir ou héritant de la balance de celui-ci, pose quelque geste que ce soit pour rectifier la situation, pour nous libérer du corset dont Legault et son ministre Boulet nous ont ceint-es.

Seul le coup de barre d'un réinvestissement majeur dans l'éducation supérieure (oui, un réinvestissement et non une dépense comme la langue pernicieuse du commerce voudrait nous le faire croire) pourrait nous permettre d'entrevoir une sortie de crise, le terme d'une déliquescence scolaire orchestrée par une succession de gouvernements à courte vue, de décideurs et décideuses ivres de néolibéralisme et d'antisindicalisme primaire, d'élus·es incapables de voir au-delà d'un horizon électoral, incapables de s'intéresser à un avenir qui soit profitable à l'ensemble de l'électorat, incapables de tenir la moindre parole donnée à d'autres qu'aux ami·es de leur parti. Pourtant, c'est l'inverse de ce coup de barre que nous promettent les candidat·es de quatre des cinq partis dans la course au pouvoir. C'est un débat sur le niveau de sous-investissement qu'on nous propose, c'est à une querelle portant sur l'ampleur de la déconstruction des services publics qu'on nous convie. Rien d'autre chez ces partis tendus vers la droite que de subtiles variations d'un programme commun d'austérité.

Alors, comment, dans de telles circonstances, continuer de croire que cette élection puisse régler quoi que ce soit, puisse atténuer ce qui nous afflige ? Puisque mes emportements pourraient paraître à certain·es lecteur·ices exagérés ou nourris d'idéologies trop éloignées d'un centre raisonnable et constructif, laissons Gérard Fillion, très « objectif » journaliste de Radio-Canada, s'exprimer sur le caractère austéritaire des programmes de quatre des cinq partis en lice :

« Je n'ai jamais vu un tel alignement des planètes entre les partis, en excluant QS. La CAQ, le PQ, le PLQ et le PCQ prévoient, pour atteindre l'équilibre budgétaire, des années de très faible croissance des dépenses, alors que, dans les faits, et nous le savons depuis longtemps, la seule reconduction des budgets en santé et en éducation exige une hausse des dépenses beaucoup plus importante.

La réduction des niveaux de croissance des dépenses ne sera possible qu'à la condition d'appliquer des mesures de rigueur budgétaire. Cela passera par la réduction du nombre d'emplois dans la fonction publique, ce que proposent les quatre partis en question (autre alignement des planètes), et par une gestion serrée des budgets, à un moment où les besoins sont criants.

Le réseau de la santé est sous pression depuis des années, et ce n'est pas sur le point de changer, alors que le vieillissement de la population exige et va exiger des ressources supplémentaires. Et le réseau de l'éducation souffre d'un sous-investissement, notamment dans ses infrastructures, mais aussi dans ses classes, où l'on manque d'enseignants et de travailleurs spécialisés.

[...]

Une autre question se pose : quelles seront les répercussions sur les services à la population ? Là aussi, tout le monde se défend bien de mettre en œuvre des mesures qui nuiront aux services publics. Peut-on vraiment prétendre que de supprimer des milliers d'emplois dans la fonction publique et de réduire la croissance des dépenses sous l'inflation n'aura vraiment aucune répercussion sur les services ? »

Bien que cette dernière question en soit manifestement une rhétorique, difficile de nous empêcher de donner la réponse évidente en constatant, exaspéré·es, qu'on nous force à rejouer une fois de plus dans le même mauvais film de la lucidité de pacotille, de la fallacieuse rigueur économique. Que faire devant tant de mauvaise foi et de mauvais choix ? Aller voter malgré tout ? Jouer le jeu une fois de plus ? Soit, mais pas question d'y aller gentiment sans faire d'esclandre, sans hurler notre colère et notre désaccord, sans annoncer que nous ne sommes pas dupes et que nous ne nous contenterons pas de patienter entre deux élections.

Avant de fourbir nos armes en vue de la prochaine ronde de négociations, prenons la rue le samedi 3 octobre afin de nous faire voir et entendre une dernière fois avant ce funeste scrutin. Faisons-le avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et aussi avec nos étudiant·es, avec ceux et celles qui raniment un mouvement essentiel à notre démocratie, qui semblent enfin le faire renaître de ses cendres et qui affirment qu'ils en ont assez de la misère, des mascarades et des « pièges à cons » tendus par des partis qui reviennent, aux quatre ans, feindre maladroitement de vouloir notre bien alors qu'ils ne cherchent qu'à gérer leur propre avenir. ◀

1 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2285216/austerite-partis-caq-pq-plq-pcq>

PLAN DE MATCH

Kim Barette St-Martin, V.-P., environnement et affaires communautaires

C'est avec curiosité et fébrilité que j'entame ce mandat inaugural à la vice-présidence à l'environnement et aux affaires communautaires de notre syndicat. Dans l'exercice de mes fonctions, je serai appelée à traiter d'enjeux qui sont au cœur de notre milieu de vie, de notre travail pédagogique et des interactions que nous vivons dans nos classes. J'ai le souhait de contribuer, bien humblement, aux initiatives des comités déjà en place et de tenter d'y apporter ma couleur.

Que ce soit par ma participation au comité SST, au comité institutionnel interculturel, aux travaux de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel, au comité environnement, au comité organisateur de la JITSÉ ou au comité de santé mentale des étudiant·es, les risques psychosociaux, les enjeux de santé mentale et l'environnement feront partie des priorités de mon mandat.

Pour ce qui est du dossier interculturel, lors de la dernière session, j'ai fait partie du comité ad hoc du syndicat pour la révision de la Politique institutionnelle d'inclusion et d'éducation interculturelles (PIIEI) et j'ai participé aux échanges engendrés par ces travaux. C'est donc avec une bonne connaissance de ce dossier que je vais pouvoir participer aux discussions du comité interculturel et veiller à la mise en application de cette politique, notamment en ce qui a trait au processus de plainte qui a été ajouté à la politique révisée, processus dont chaque personne vivant une situation de discrimination ou relative à un manquement à la PIIEI peut maintenant se prévaloir.

Du côté du comité environnement, que je pilote dorénavant, nous avons déjà organisé la journée « Libère ton stationnement » le jeudi 24 septembre dernier. Nous avons pu, par cet événement, sensibiliser la communauté du Cégep à l'importance de prendre action pour modifier nos habitudes vis-à-vis l'auto solo et de choisir le plus souvent possible des alternatives telles que le transport en commun, le covoiturage, le vélo ou la marche. Le Cégep est un endroit où l'exposition aux vagues de chaleur est très forte, il est donc temps de penser les stationnements autrement et de déminéraliser le plus possible ces espaces. Je rêve d'un campus avec plus d'endroits où la communauté pourrait se rassembler, échanger, étudier, apprendre, s'amuser et se détendre dehors. D'ailleurs, une carte interactive illustrant ce à quoi notre campus de rêve pourrait ressembler a été créée par le comité environnement. Cette carte se trouve sur le site Web du syndicat. Je suis d'avis qu'une telle multiplication de classes et d'espaces extérieurs pousserait les étudiant·es à tisser des liens plus humains dans le réel et

à délaissier tranquillement certaines habitudes qui les isolent dans leur voiture en marche ou devant leurs écrans. Je crois que nous pouvons cultiver le sentiment d'appartenance au cégep Édouard-Montpetit en rendant notre milieu de vie plus vert, plus vivant et plus convivial.

Quant à l'organisation de la deuxième édition de la JITSÉ, ça représentera un beau défi afin que cette journée ait un impact réel sur notre environnement au Cégep. Évidemment, nous tenons à ce que cette journée demeure une « journée feuille verte » dans le calendrier, ce qui indique une levée de cours, afin que les étudiant·es puissent participer en grand nombre à cette transition socioécologique que nous voulons opérer ensemble. Une formule améliorée vous sera éventuellement présentée pour favoriser une participation optimale, et nous aurons besoin de vous, les profs, pour amener vos étudiant·es aux activités. Au terme de cette journée, nous souhaitons que des actions concrètes puissent être entamées localement afin que la santé physique et mentale des membres de notre communauté en bénéficie.

Je serai donc bien occupée au cours de la prochaine année par des projets stimulants et nécessaires. ◀



COMMENT LIRE UN RELEVÉ DE PARTICIPATION AU RREGOP

Geneviève Normandeau, Secrétaire-trésorière

Quand la fin du mois d'octobre approche, on pense spontanément à l'Halloween, mais on oublie souvent que c'est aussi la période d'émission de notre relevé annuel de participation au RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics). Ce petit document de deux pages n'a rien d'effrayant en soi, mais il peut tout de même causer de la perplexité, voire de la confusion. Voici donc quelques indications qui, je l'espère, pourront vous aider à vous y retrouver plus facilement.

Années de service : deux décomptes différents

L'ordre dans lequel les données sont présentées dans le relevé de participation peut lui-même nous induire en erreur. C'est la raison pour laquelle je suggère de commencer la lecture par la 2^e page, à la section « Années de service et cotisations ». C'est elle qui permet de distinguer clairement les années de service « pour l'admissibilité à la rente » (première colonne) des années de service « pour le calcul de la rente » (deuxième colonne).

Comme son nom l'indique, le service crédité « pour l'admissibilité à la rente » sert uniquement à déterminer à quel moment une personne peut prendre sa retraite sans pénalité actuarielle. Il est en effet possible de prendre une retraite anticipée, c'est-à-dire avant d'avoir atteint l'un des seuils requis (j'y reviens ci-dessous), mais une telle décision entraîne une réduction correspondante du montant de la rente, et ce, pour toute la durée de la retraite.

Ce premier chiffre, qui détermine à quel moment on peut prendre sa rente sans pénalité, comptabilise un temps plein dès l'embauche, même si l'employé·e travaille en fait à temps partiel. C'est la raison pour laquelle il est souvent plus élevé que le chiffre apparaissant dans la deuxième colonne qui, lui, servira plutôt au calcul du montant de la rente. Ce dernier chiffre reflète plus fidèlement les périodes réellement travaillées, à une nuance près (sur laquelle je reviendrai aussi ci-dessous).

À partir de quand pourrai-je prendre ma retraite sans pénalité ?

Pour savoir à quelle date on deviendra admissible à la retraite « sans réduction », c'est-à-dire sans pénalité actuarielle, il faut revenir à la 1^{ère} page du relevé, dans la section intitulée « Estimation de votre rente de retraite ». La date qui nous intéresse se trouve sous le graphique du milieu.

Selon les règles du RREGOP, pour recevoir une rente sans pénalité, il faut satisfaire l'un ou l'autre de ces trois critères :

- 1) avoir 6 ans ou plus ;
- 2) avoir 35 ans de service ou plus (selon le décompte conçu pour établir l'admissibilité) ;
- 3) avoir au moins 60 ans ainsi qu'un nombre d'années de service qui, additionné à l'âge de l'employé·e, donne un total de 90 ou plus.

La date qui apparaît dans le relevé fictif présenté ici à titre d'exemple¹ illustre ce fameux « facteur 90 ». Au 4 novembre 2034, la personne salariée aura seulement 60 ans, mais 32,7769 années de service pour l'admissibilité, ce qui fait un total de 92,7769. Elle aura donc droit à une rente sans réduction, bien qu'elle n'ait ni 61 ans, ni 35 ans de service crédité.

Les autres informations présentées dans la section « Estimation de votre rente de retraite » appellent, quant à elles, une mise en garde et une précision importante. Il faut tout d'abord garder à l'esprit que les montants des rentes annuelles qui y figurent sont donnés à titre indicatif seulement. Il s'agit en effet de projections qui sont calculées comme si nous conservions exactement le même salaire jusqu'au moment de notre retraite... ce qui n'est heureusement pas le cas ! Ainsi donc, plus vous êtes loin de votre retraite, moins ces chiffres sont probants. Le vrai calcul sera fait par Retraite Québec dans les mois qui précéderont la prise de retraite effective².

Par ailleurs, si vous vous demandez pourquoi les montants estimés de votre rente sont plus grands avant 65 ans (colonnes gris pâle) et deviennent plus petits à partir de 65 ans (colonnes noires), c'est en raison de la coordination du RREGOP avec le Régime des rentes du Québec (RRQ). Les prestations du RRQ sont en effet considérées comme étant complémentaires au RREGOP. À partir de 65 ans donc, le montant de la rente du RREGOP diminue, mais cette diminution est compensée, au moins en partie, par la rente versée par le RRQ.

Quel sera le montant de ma rente versée par le RREGOP ?

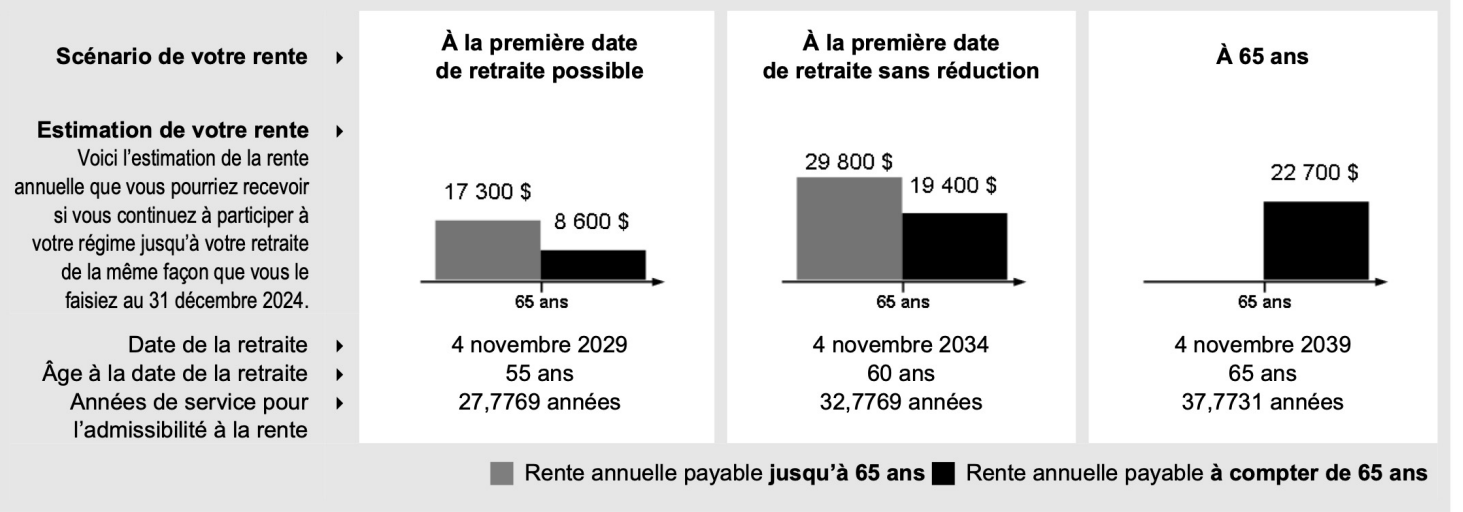
Lorsque viendra le temps de prendre votre retraite, le véritable montant de votre rente sera calculé en fonction de deux paramètres : 1) le nombre d'années de service « pour le calcul de la rente » (2^e page du relevé, section « Années de service et cotisations », deuxième colonne) ; 2) le salaire annuel moyen des 5 années les mieux rémunérées.

Ce nombre d'années de service sera d'abord multiplié par 2 %, ce qui donnera le pourcentage du salaire annuel auquel la personne retraitée aura droit.



Estimation de votre rente de retraite

Votre âge à la date de votre retraite et le nombre de vos années de service auront un effet sur le montant de votre rente de retraite.



Votre régime de retraite prévoit une diminution de votre rente applicable à compter de 65 ans. Cette diminution pourrait être comblée en tout ou en partie par la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ), la pension de la Sécurité de la vieillesse du fédéral (SV) et l'épargne personnelle.

Pour obtenir d'autres scénarios de retraite, utilisez l'outil *Estimation de la rente* à retraitequebec.gouv.qc.ca/outils.

Emplois en 2024

L'information ci-dessous a été déterminée à partir des données fournies par votre employeur. Si vous constatez que ces données ne représentent pas votre situation personnelle, communiquez avec votre employeur.

Employeur	Salaire admissible	Années de service pour le calcul de votre rente	Cotisations
Gouvernement du Québec	50 873,02 \$	1,0000	2 889,30 \$
Total	50 873,02 \$	1,0000	2 889,30 \$

Années de service et cotisations

Ce tableau présente votre participation accumulée au 31 décembre 2024.

	Années de service pour l'admissibilité à la rente	Années de service pour le calcul de votre rente	Cotisations et intérêts
Cumulatif au 31 décembre 2023	21,9308	18,4158	80 686,90 \$
Emplois en 2024	1,0000	1,0000	2 889,30 \$
Intérêts accumulés en 2024	—	—	2 990,27 \$
Cumulatif au 31 décembre 2024	22,9308	19,4158	86 566,47 \$

Jours d'absence rachetables

Selon les données fournies par vos employeurs, vous n'avez aucune journée d'absence rachetable.

COMMENT LIRE UN RELEVÉ DE PARTICIPATION AU RREGOP (SUITE)

Il faut par exemple avoir accumulé 35 ans de service (« pour le calcul de la rente ») pour obtenir une rente s'élevant à 70 % de son salaire annuel. Comme notre salaire augmente généralement au fil du temps, c'est la moyenne des 5 meilleures années qui sera prise en compte dans le calcul du montant réel de la rente³.

Il importe de souligner que l'on peut très bien être « admissible » à une rente sans pénalité, mais sans pour autant obtenir 70 % de son salaire annuel. Dans le relevé fictif qui accompagne cet article, la personne salariée avait accumulé 19,4158 d'années de service « pour le calcul de la rente » au 31 décembre 2024. Si elle décide de prendre sa retraite à la première date d'admissibilité sans pénalité (soit le 4 novembre 2034) et qu'elle travaille à temps plein d'ici là, elle accumulera un peu moins de 10 années de services supplémentaires « pour le calcul » de sa rente. Le total de son service crédité sera donc d'environ 29 ans. Par conséquent, le montant de sa rente se limitera à environ 58 % de son salaire annuel, bien qu'aucune pénalité ou « réduction » ne lui sera imposée.

Comment puis-je vérifier l'exactitude des données compilées aux fins du RREGOP ?

Le nombre d'années de service et le salaire gagné constituant la base du calcul du montant de notre future rente, il est dans notre intérêt de nous assurer que les informations comptabilisées par le RREGOP sont exactes.

Pour ce faire, on peut tout d'abord consulter la section intitulée « Emplois en 2024 » dans le relevé fictif ci-joint (au haut de la page 2), et qui s'intitulera plutôt « Emplois en 2025 » dans les relevés réels qui seront émis à la fin du mois d'octobre prochain. Il est à noter que si vous avez eu plusieurs employeurs œuvrant dans le secteur public au cours de l'année 2025, les informations relatives à chacun de ces emplois devraient se retrouver dans cette section. Il y aura alors une ligne par employeur.

Le « salaire admissible » figurant dans cette section (première colonne) devrait correspondre au salaire que vous avez réellement gagné en 2025⁴ ou à celui que vous auriez normalement gagné si vous n'aviez pas bénéficié de certains types de congés. Certains congés, en effet, n'affectent pas le salaire admissible, ni les années de service créditées aux fins du RREGOP. Ces types de congés sont les suivants : invalidité, congés de maternité, de paternité ou d'adoption, congés à traitement anticipé ou différé, programme de réduction volontaire du temps de travail (PVRTT) et

retraite progressive. Dans ces cas, le « salaire admissible » devrait correspondre au salaire annuel qui est associé à votre échelon salarial⁵.

Quant aux « années de service pour le calcul de votre rente » (deuxième colonne), le chiffre devrait être de 1,0000 année si vous avez travaillé à temps plein durant toute l'année ou si vous avez bénéficié des congés évoqués précédemment. Si vous avez plutôt travaillé à temps partiel ou si vous aviez une autre sorte de congé⁶, c'est une fraction reflétant le pourcentage de tâche réellement travaillé qui devrait apparaître ici.

La troisième colonne, intitulée « Cotisations », indique le montant total des cotisations au RREGOP que vous avez versées en 2025. Le montant qui y figure devrait donc correspondre au cumulatif apparaissant à la ligne « RREGOP » de votre dernier relevé de paie de décembre 2025.

Pour connaître le montant total de vos cotisations au RREGOP depuis le début de votre participation au régime, ainsi que leur rendement, il suffit de regarder juste en-dessous, dans la colonne « Cotisations et intérêts » de la section « Années de service et cotisations ». Le pourcentage d'intérêt qui s'ajoute à nos cotisations varie d'une année à l'autre⁷.

Pour faire une vérification plus fine de l'historique de vos cotisations, et surtout si vous soupçonnez que des erreurs auraient pu se glisser dans les données transmises par vos employeurs, vous pouvez demander à Retraite Québec de vous préparer un « état de participation » au RREGOP⁸. Ce document plus volumineux détaille chacune des cotisations qui ont été faites depuis le début de votre participation au régime.

Est-il possible de compenser des interruptions de cotisation au RREGOP ?

La dernière section du relevé de participation, mais non la moindre, est celle qui s'intitule « Jours d'absence rachetables » (page 2). Elle indique si vous avez la possibilité de cotiser rétroactivement au RREGOP pour des périodes où vous avez été absent·e du travail. C'est ce qu'on appelle le « rachat de service »⁹. Si cette section n'apparaît pas du tout dans votre relevé, c'est que vous avez déjà cotisé à la hauteur du maximum permis et qu'il n'y a donc pas de périodes à racheter.

Le rachat de service est très souvent avantageux en ce qu'il permet d'accroître le nombre d'années créditées aux fins de l'admissibilité et aux fins du calcul de la rente. Selon les cas, il peut donc permettre de prendre sa retraite plus tôt (sans pénalité ou avec une pénalité moindre) et d'obtenir une rente d'un montant plus élevé.

Il est à noter que les rachats de service sont seulement possibles pour les congés qui affectent à la baisse le salaire admissible et les années de service créditées aux fins du RREGOP. On ne peut pas racheter des portions non travaillées d'une période couverte par un contrat à temps partiel, par exemple.

De plus, dans le cadre d'un rachat de service, il faut toujours, à deux exceptions près, non seulement payer notre propre cotisation d'employé·e, mais aussi la part de l'employeur, ainsi que les intérêts applicables¹⁰. Plus le temps passe, plus c'est cher¹¹. Il est donc recommandé d'effectuer ce rachat dès la fin du congé en question¹².

Un outil indispensable pour la planification financière

Malgré son aspect rébarbatif au premier abord, le relevé de participation au RREGOP gagne à être apprivoisé. Il contient des informations cruciales pour la planification de notre retraite et de nos finances en général. C'est la raison pour laquelle il nous est systématiquement demandé lorsque nous prenons rendez-vous avec des professionnel·les du domaine financier. J'espère que ce petit tour d'horizon vous permettra de mieux comprendre ce document par vous-mêmes et, partant, d'être mieux outillé·es dans vos réflexions. Bonne lecture ! ◀

Source :

- Site web de Retraite Québec : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr> (consulté en septembre 2026).
- FNEEQ, Guide sur la retraite, Juin 2024.
- Comité fédéral des assurances et des régimes de retraite de la FNEEQ (CFARR), « Formation sur la retraite », 17 mars 2026.
- Yves Sabourin et sa mémoire encyclopédique.

- 1 Ce relevé fictif a été préparé par Retraite Québec. On peut le trouver à l'adresse suivante <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/SiteCollectionDocuments/RetraiteQuebec/fr/services-en-ligne/exemple-releve-de-participation.pdf>.
- 2 La FNEEQ recommande à ses membres de faire une « demande d'estimation de rente » auprès de Retraite Québec, avant de demander le versement de la rente. Ce service est offert aux personnes qui prévoient prendre leur retraite dans un délai de 4 à 24 mois. Le formulaire à remplir se trouve sur la page web suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/services-ligne-et-outils/demande-estimation-rente>.
- 3 Retraite Québec a conçu un outil de calcul destiné aux personnes qui ne sont pas à l'orée de leur retraite, mais qui souhaitent tout de même obtenir des projections approximatives du montant de leur future rente, en fonction de différentes dates possible de prises de retraite. On trouve ce calculateur sur la page web suivante : <https://estimationrente.retraitequebec.gouv.qc.ca/FormulaireSaisie.aspx>.
- 4 Le salaire réellement gagné en 2025 est le montant qui apparaît dans le dernier relevé de paie de décembre 2025 (soit la paie versée le 24 décembre 2025), à la colonne « Cumulatif », ligne « Total des revenus ».
- 5 Nos échelles de traitement se trouvent à l'annexe VI-1 de notre convention collective.
- 6 Voici quelques exemples de congés qui affectent à la baisse le salaire admissible et les

années de service créditées aux fins du RREGOP : congés parentaux sans solde (qui peuvent être pris après un congé de maternité, de paternité ou d'adoption), congé sans salaire annuel, congé mi-temps, congé de perfectionnement sans salaire, etc.

- 7 Les taux d'intérêt applicables sont indiqués à la page 2 du « Feuille d'information » qui accompagne le relevé de participation au RREGOP.
- 8 Le formulaire à remplir pour obtenir un « état de participation » se trouve sur la page web suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/publications/programmes/regimes-retraite-secteur-public/participants/documents-personnalisés/etat-participation-regime-retraite-secteur-public>.
- 9 Pour une vue d'ensemble sur les rachats de service, voir la brochure préparée par Retraite Québec, qui peut être téléchargée à partir de la page web suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/SiteCollectionDocuments/RetraiteQuebec/fr/publications/trsp/participants/4050f-Rachats-service.pdf>.
- 10 Les deux exceptions à cette règle sont les congés parentaux sans solde (pris à la suite d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption) et les congés de compassion prévus par la Loi sur les normes du travail (voir l'article 5-9.06 de notre convention collective). Dans ces deux cas, les grilles de calcul et les modalités du rachat de service sont différentes. Entre autres choses, les personnes concernées n'ont pas à payer la part de l'employeur. Pour plus de détails sur cette question, voir notamment les pages web suivantes: Congé de compassion (E5) - Retraite Québec; <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/publications/programmes/regimes-retraite-secteur-public/participants/rachat-service/grilles-tarification-applicable-certains-rachats-service/grille-2-tarification-applicable-certains-rachats-rregop-rrce-rre-rrpe-et-ras>.
- 11 Retraite Québec a aussi conçu un outil de calcul permettant d'estimer le coût approximatif d'un rachat de service. Il se trouve sur la page web suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/services-ligne-et-outils/estimation-cout-rachat-service-rregop-et-rrpe#utilisation-outil-estimation-cout-rachat>.
- 12 Le formulaire à remplir pour faire une demande de rachat de service se trouve sur la page web suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/services-ligne-et-outils/demande-rachat-ou-periodes-absence>.



LE RACISME

Philippe Maurice, Soins infirmiers

La rentrée syndicale du mois d'août s'est déroulée sous le thème de l'Antiracisme. Puisque je suis toujours un peu déçu de voir le peu de participation du corps professoral à ces événements, j'ai gentiment taquiné notre V.-P. à l'information et à la mobilisation, Nicolas Chalifour : « Sais-tu pourquoi il n'y avait pas plus de monde à cette rentrée ? Parce qu'il n'y a pas de racisme à Édouard-Montpetit ! » Mal m'en prit, il n'en fallait pas plus pour que Nicolas me propose d'écrire un texte sur le sujet pour la prochaine Dépêche.

Je peux difficilement résister à l'invitation d'écrire un texte pour mon journal syndical préféré, surtout parce que j'aime voir mon nom sur la page couverture. Quand je vois ça, j'en ai des frissons et j'ai soudain l'impression d'exister. Remarquez, pour la même raison, il y a un paquet de monde qui s'ouvre une page Facebook ou qui publie sur les réseaux sociaux ad nauseam. La Dépêche, c'est un vrai réseau social pour les profs du Cégep. Mais plutôt que de s'adresser à des gens qu'on croise une fois tous les cinq ans, on s'adresse à ceux qu'on croise chaque jour, au travail.

Excusez-moi, je disgresse par malaise. Parce que vraiment, un Blanc qui parle de racisme, est-ce bien sérieux ? Le racisme, ça ne sera jamais pour moi autre chose qu'une offense dont je serai le témoin, pas quelque chose que je vivrai. Souvent dans ma vie j'ai été la « minorité visible », le seul Blanc de la place. Dans un camp de pêche à Pangnirtung. Dans une fête de village à Tamazulapan. Dans un repas de famille à Hoi An. Dans une shop de Rivière-des-Prairies. Chaque jour, dans ma propre maison. Jamais je n'ai senti qu'on me reprochait d'être ce que j'étais ou qu'on me traitait en inférieur en raison de ma couleur de peau. Je ne serai jamais soumis à un contrôle d'identité des forces de l'ordre, juste en raison de ma couleur. C'est plutôt le contraire en fait. J'ai souvent senti que ma « blanchité » me conférait aux yeux des autres un respect immérité. Est-ce que c'est ça qu'on appelle le privilège blanc ?

C'est entre autres pour cette raison qu'un Blanc qui discours sur le racisme, ça me donne l'impression d'un végétarien qui nous parlerait de la cuisson des steaks. Non, ça me donne plutôt l'impression d'un carnivore qui essaierait de parler à la place de la vache qu'il s'apprête à manger. Il y a toujours bien des limites à l'empathie, non ? Permettez que je m'y risque quand même...

Le racisme systémique

Si un jour l'aveuglement volontaire se cherche une patrie, il se sentira chez lui au Québec. Ici, dans notre pays en forme de province, il se trouve encore plusieurs personnes parmi nos élites qui affirment que le racisme systémique n'existe pas et que cette notion est même une pure invention de quelques universitaires wokes. Au mieux, ces personnes admettent qu'il existe des personnes racistes, mais soutiennent qu'en aucun cas on ne peut affirmer que le « système » lui-même soit raciste. Fiers d'eux, ils affirment que cela exclut, par le fait même, l'existence du racisme systémique. CQFD.

Si ces personnes arrêtaient un peu de se cacher derrière les mots, ils reconnaîtraient qu'il existe au moins une forme indiscutable de racisme systémique au Québec en 2026. Je pense ici à la Loi sur les Indiens qui est la cause d'un traitement différentiel entre les citoyens, sur la base de leur origine. Le but avoué de la loi canadienne à sa création en 1876 était de mener progressivement à l'extinction du statut d'Indien, tant les conditions de vie qu'elle créait étaient considérées comme invivables aux yeux mêmes de ceux qui en rédigeaient le texte. La loi a été amendée depuis, mais son fondement reste le même. Et la loi vit toujours.

Si la loi est canadienne, soulignons quand même que les deux partis provinciaux qui récolteront vraisemblablement le plus de votes aux élections d'octobre semblent pas mal à l'aise avec l'idée de rendre invisibles les premiers peuples. Un de ces partis a proposé un projet de loi constitutionnelle qui ne fait aucune mention des premiers peuples et l'autre a déposé un Livre Bleu de plus de cinq cents pages, sans mentionner la place qui leur serait faite dans un Québec indépendant.

Dans sa version française, jusqu'en 1927, la Loi sur les Indiens était nommée Loi sur les Sauvages. Pour des raisons qu'on comprend aujourd'hui, le nom « Sauvage » a été abandonné au profit de celui d'« Indien », sans pour autant que cela décrive mieux les personnes visées par cette loi. Remarquez bien, dans notre monde où même l'intelligence est devenue artificielle, ce serait si beau que nous soyons fiers d'être sauvages.

Pas sauvages comme quand on dit « fermez vos gueules, bande de sauvages ! ». Soyons plutôt sauvages comme le corbeau est insoumis et sauvage. Sauvages comme la mésange est douce et sauvage. Sauvages comme le chien est entêté et sauvage.

Le racisme en enseignement

Pourquoi le Blanc – et la Blanche – devraient-ils s'intéresser au racisme ? Pour la même raison que la pauvreté devrait être considérée comme étant le problème du riche. Et que la violence envers les femmes doit être considérée comme étant le problème des hommes. Ici, aujourd'hui et maintenant, le racisme doit devenir le problème des Blancs et des Blanches. C'est la seule façon de purger la société de ce mal.

En plus du racisme qui se cache derrière les mots, il y a celui qui se cache derrière les chiffres. Celui-là s'est frayé un chemin jusque dans les manuels de référence.

Le psychologue Joseph Henrich décrit une partie de ce phénomène. Il a mis en évidence que la majorité de la recherche en psychologie repose sur des études menées principalement auprès d'une population qu'il a nommée WEIRD (White, Educated, Industrialized, Rich and Democratic) et qui représente moins de 15 % de la population du globe. Ce n'est pas un reproche qu'il adresse à cette population, mais simplement le constat qu'elle n'est pas représentative de l'espèce humaine dans son ensemble. Il faut donc faire attention aux généralisations qu'on peut tirer des études basées sur un échantillon si uniforme¹.

Prendre connaissance de cette étude m'a fait me questionner au sujet des données sur lesquelles je m'appuie chaque jour que j'enseigne aux étudiantes en soins infirmiers. Si je me base sur un manuel de référence qui affirme que les populations noires, autochtones ou asiatiques sont plus à risque de développer de l'insuffisance rénale ou du diabète, je dois aussi me questionner sur l'origine de cette donnée. Par exemple, si cette donnée est basée sur des statistiques provenant principalement des États-Unis et du Canada, pourquoi penser que le facteur racial prime sur celui de l'environnement ou du statut socio-économique ? Pour être clair : est-ce qu'une population qui n'a pas ou peu accès à une alimentation saine et à des services de santé sécuritaires n'est pas certainement plus à risque de développer certaines pathologies ? Elle est où la fruiterie de Kanhawake ? Il est où l'hôpital où les Atikamekw n'ont pas peur d'aller se faire soigner ?

Ça fait beaucoup de questions. Pas sûr que les réponses soient plaisantes. Et au fond, je crois qu'il est là, le privilège blanc. Vivre sans avoir besoin de se les poser. ◀

¹ Henrich Joseph. The WEIRDest People in the World: How the West Became Psychologically Peculiar and Particularly Prosperous, Farrar, Straus and Giroux, 2020.



VOTRE RSS SE PRÉSENTE

Vincent Davoli, Éducation physique

Après un été à me reposer, à voyager et à passer du temps en famille, je suis prêt à attaquer cette nouvelle année, frais et dispo ! J'ai toujours trouvé les débuts de sessions excitants ; le fait de renouer avec les collègues, de rencontrer de nouvelles personnes étudiantes et de reprendre l'enseignement sont des choses simples qui me rendent heureux et me stimulent. Mais cette année, le début de session est agrémenté d'un chantier de construction qui vient avec ses irritants et qui met à l'épreuve notre capacité d'adaptation et notre tolérance ! Tout cela vient s'ajouter aux enjeux déjà existants auxquels nous devons faire face dans l'exercice de notre travail et dans notre quotidien au Cégep. Quel moment opportun pour entamer mon nouveau mandat de responsable de la santé et sécurité en tant que représentant du personnel enseignant !

Depuis quelques sessions, mon rôle de coordonnateur du Département d'éducation physique m'a amené à devoir intervenir dans certains dossiers en lien de près ou de loin avec la santé et la sécurité des enseignants et des enseignantes. Trouvant parfois que les choses n'avançaient pas assez vite à mon goût, j'ai décidé de me présenter comme représentant santé-sécurité (RSS), un mandat qui m'a été confié par notre assemblée syndicale. Après m'être familiarisé, dans un premier temps, avec mes nouvelles tâches, je compte faire une tournée de tous les départements afin de découvrir les différents milieux de travail entre les murs du cégep, de mieux concevoir le quotidien de mes collègues et aussi de me faire connaître et d'expliquer mon mandat. Je communiquerai avec les différentes coordinations départementales afin de planifier ces visites. Que ce soient les différents risques auxquels vous devez faire face quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions (risques pouvant aller de la manipulation de produits dangereux dans les différents laboratoires, la manutention de charges lourdes, le travail en présence de bruit, ou encore la prévention de situations de harcèlement psychologique), j'aimerais aider à ce que notre milieu de travail soit exempt de tout risque.

Siégeant sur le comité santé et sécurité du Cégep et ayant déjà participé à une première rencontre, je sens une réelle volonté de ses membres, provenant de différentes branches du Cégep, de faire avancer les choses. Les discussions y sont constructives et je compte bien y faire valoir nos intérêts à tous et à toutes.

Entretemps, advenant le cas où vous vivriez une situation qui vous semblerait dangereuse et dans laquelle vous ne vous sentiriez pas bien, ou même si vous n'êtes pas certain

ou certaine qu'il s'agisse d'un dossier santé-sécurité, je vous propose de communiquer avec moi afin que l'on prenne rendez-vous et que l'on en discute. Il se peut également que vous viviez une situation urgente dans laquelle vous jugez que votre santé, votre sécurité ou votre intégrité est en cause et qui requerrait ma présence immédiate. Vous accompagner dans une telle situation fait également partie de mon rôle. Vous pouvez alors m'appeler ou m'écrire par courriel ou par Teams, et je me déplacerai dans les plus brefs délais. ◀



Courriel : vincent.davoli@cegepmontpetit.ca

Téléphone : 450-679-2631, poste 6825

Dans l'attente de vous croiser lors de mes visites ou ailleurs, je vous souhaite une belle session !

L'APPEL DU PLOGGING

Olivier Pelletier, Langues

La course, comme la mode, a ses tendances. En vogue pour 2026 : des gros jeans et des hauts rétros chics ? À la course, c'est le barattage du beurre qui a fait son apparition cette année quand l'influenceuse sportive Libby Cope a décidé de courir avec de la crème épaisse dans son sac et a démontré que l'on pouvait se préparer des toasts tout en pratiquant notre sport préféré (Stechyson, 2026). Eh oui, j'ai fait le test, et c'est vrai que ça a meilleur goût. Il faut quand même prévoir courir pendant à peu près deux heures à un bon rythme pour atteindre la texture désirée. Mais bien avant la mode du beurre de course, il y avait le plogging, qui a été lancé il y a déjà dix ans. Et puisque les vieux jeans troués reviennent à la mode, pourquoi ne pas remettre le plogging à votre horaire cette année ?

Le plogging, c'est une combinaison des mots jogga, qui veut dire jogging, et plocka upp, ou ramasser en suédois. L'origine de ce mot-valise remonte à un événement collectif qui a eu lieu à Stockholm en 2016 et dont on dénombre aujourd'hui plus de 3 millions de participants selon plogging.org. Sur les réseaux, Ben Taylor, le fondateur du mouvement mondial du plogging, explique que l'idée est survenue alors qu'il marchait à Stockholm et qu'il voyait tous ces déchets s'accumuler sur son chemin. Il s'est mis à l'action et, depuis, il estime que plus de 3 millions de personnes dans plus de 100 pays participent à du plogging en brigades écologiques ou en éco-héros solitaires.

Au Québec, l'association québécoise Zéro déchet a commencé à organiser une course plogging en 2018 pour célébrer le Jour de la Terre. Pour cette journée, l'organisme invite les citoyens à s'organiser et aller « plogger » pour sensibiliser aux bienfaits de leur mouvement pour l'environnement et pour la santé. Ils expliquent les nombreux avantages du plogging :

- Il permet de refaire une beauté à nos quartiers ;
- Il sensibilise les gens qui fréquentent ces endroits, soit lorsqu'ils voient les participants ramasser les déchets, soit en remarquant ensuite que l'endroit est exempt de déchets ;
- Il fait faire plus d'exercice qu'un jogging ou qu'une marche traditionnelle, comme nous avons à nous accroupir, nous pencher, nous arrêter, puis nous remettre à marcher ou à courir ;
- Il permet d'ajouter un élément social et communautaire à notre traditionnelle marche ou course solitaire ;

- Il ajoute un élément motivateur, puisque notre effort se traduit par une quantité visible et concrète de déchets ayant été retirés de notre environnement immédiat (<https://www.aqzd.ca/>).

Au cégep Édouard-Montpetit, le plogging est une excellente façon de montrer notre préoccupation à l'égard de la production de déchets et de sensibiliser la communauté à l'importance de bien gérer nos matières résiduelles. En effet, au cours de la Journée institutionnelle sur la transition socioécologique du 15 avril 2026, nous avons appris, lors de la présentation de la Coopérative Incita, qui a fait un audit visuel des poubelles du Cégep et de l'ÉNA, que « plus de 98 % des matières mises aux déchets dans les lieux audités pourraient être détournées de l'enfouissement » (INCITA, 2026). Cela ne veut pas dire que rien n'est fait pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réduire les quantités de déchets produites au Cégep. Mais il y a encore beaucoup de travail à faire collectivement. La réduction d'emballages à usage unique au Café étudiant est mentionnée à titre d'exemple positif dans le rapport, et le meuble près de la cafétéria, désormais utilisé pour déposer des déchets électroniques, des vêtements, des piles et d'autres matières plus difficiles à récupérer, est très populaire.

Selon Maya De Cardenas, Conseillère en environnement au Cégep, les contenus des poubelles (déchets, compost, recyclage) laissent à désirer. « Nous sommes le premier Cégep à implanter les trois voies et maintenant, il faut les utiliser », ajoute De Cardenas. Les infrastructures sont en place pour faciliter le tri à la source, et des initiatives pour réduire les emballages et contenants à usage unique ont été mises en place, alors qu'est-ce qui explique que 98 % des matières dans le bac à déchets ne devraient pas s'y retrouver ? Selon Incita, c'est peut-être l'existence même du contenant à déchets qui serait en grande partie coupable de ce phénomène.

En effet, la coop-conseil recommande de façon prioritaire de :

1. Retirer les poubelles de bureaux et les poubelles solitaires ;
2. Éliminer la poubelle à ordures de notre système de poubelles à trois voies, à l'exception de la poubelle des toilettes.

Ces recommandations ne sont que quelques-unes des quatorze étapes à implanter pour augmenter la qualité de

L'APPEL DU PLOGGING (SUITE)

notre gestion des matières résiduelles, qui passe par une bonne communication et surtout par la sensibilisation de la communauté quant à l'importance de nos gestes. Si nous jetons des matières récupérables, c'est peut-être parce que nous ne sommes pas au courant des changements récemment apportés à la collecte sélective au Québec.



Depuis la réforme de la collecte sélective de 2025, tous les contenants, les emballages et les imprimés ainsi que tous les produits à usage unique servant à la préparation ou à la consommation d'un produit alimentaire sont acceptés dans les bacs (gouvernement du Québec, 2026). Cette mise à jour devrait être mieux communiquée et les pictogrammes sur les bacs devraient aussi mieux indiquer les matières à y mettre. Selon De Cardenas, la Direction des ressources matérielles et la Direction des affaires étudiantes travaillent actuellement à modifier les pictogrammes.

Peut-être que les membres de la communauté craignent de se tromper et ils optent pour le choix facile de tout mettre dans les déchets. C'est peut-être aussi par peur de contaminer le recyclage. Pour ce qui est de la contamination des bacs et des matières mal triées, la problématique des contenants multimatières crée de la confusion. Le gobelet à café se composte, mais souvent, son couvercle va à la récupération. Les assiettes en carton sont compostables et les ustensiles en fibres aussi. Puisque les plastiques à usage

unique, comme les ustensiles ou les pailles, sont interdits au Canada, vous devriez pouvoir mettre tous ces éléments directement dans le bac à compost. Aussi, plusieurs matières pouvant être compostées se retrouvent dans le bac à ordures ou des canettes se retrouvent dans le bac à compost, selon les observations de Maya De Cardenas.

Avec l'objectif au Canada de zéro déchet de plastique d'ici 2030, ce sera l'ensemble des contenants à usage unique vendus dans le pays qui seront compostables. Et si vous voulez éviter de produire cette matière, vous n'avez qu'à vous procurer un contenant réutilisable à la cafétéria et au Café étudiant. Vous n'avez même pas besoin de le laver, car on vous en donnera un propre à chaque fois.

Et pour gérer le reste des déchets qui tapissent les terrains du Cégep, ces espaces que nous souhaitons transformer en jardins, en bosquets et en prés fleuris, je propose à tous ceux et celles qui veulent courir pour embellir nos espaces de vie de former un groupe de plogging. Le 22 mai 2026, nous avons fait un premier essai avec quelques personnes étudiantes et employées qui ont reçu, en plus d'un sentiment de fierté et d'un peu de dopamine, des remerciements de la communauté qui nous encourage dans nos efforts.

Écrivez-moi si vous voulez faire partie de la transformation socioécologique au cégep Édouard-Montpetit, et je vous inviterai au prochain plogging avec plaisir ! ◀

Source:

- Association québécoise zéro déchet. Course aux déchets 2025.
- Brooches, Carolyn Bessette Kennedy, « Inspired Fits and Hits of Colour, Plus How to Wear Them », CBC Life.
- D'Loraine, Miranda, « 5 Spring Fashion Trends You'll Be Seeing Everywhere Soon », 2026.
- Environnement et changement climatique Canada, Règlement interdisant les plastiques à usage unique : Aperçu - Canada.ca (2026).
- Gouvernement du Québec (2026).
- INCITA COOP Conseil, « Rapport d'audits visuels GMR », Cégep Édouard-Montpetit, 13 avril 2026.
- Stechyson, Natalie, « How to Churn Butter while Running », CBC News, 2026.
- Taylor, Ben, « What is Plogging? », 2024.
- www.aqzd.ca
- www.cbc.ca/life/style/spring-fashion-trends-2026-9.7148884
- www.cbc.ca/news/world/how-to-churn-butter-while-running-9.7127209
- www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/consigne-collecte/collecte-selective-modernisee.htm.
- www.plogging.org/what-is-plogging.

LA FIN DES DOCTORATS ?

Stéphane Durand, Physique

Je connais très bien tous les aspects négatifs de l'IA, mais j'aimerais parler aujourd'hui d'un changement fondamental qui s'en vient, entre autres dans les études de cycles supérieurs, qui sera inéluctable que l'on soit pour ou contre l'utilisation de l'IA. Je ne parle pas de la simple génération d'un beau texte par l'IA générative, je parle d'un phénomène beaucoup plus profond : les meilleures IA d'aujourd'hui surpassent déjà la plupart des humains dans la plupart des tâches intellectuelles que l'on peut évaluer. (Il ne s'agit pas ici des versions gratuites des différentes IA, mais des versions payantes en mode avancé de réflexion et en mode anti-hallucination. Dans ces modes, l'IA prend plusieurs minutes à répondre, voire plusieurs dizaines de minutes.)

Bien sûr, l'IA ne comprend pas ce qu'elle fait, mais elle imite l'humain, et extrêmement souvent, elle fait beaucoup mieux que l'humain. Par conséquent, le travail des futurs doctorants va complètement changer. Une thèse faite à l'ancienne n'aura plus beaucoup de valeur car, avec l'IA, une telle thèse pourrait être faite 5 fois plus rapidement. Cela concerne surtout les sciences théoriques (physique, chimie, maths, biologie, neurosciences) ou la littérature, la philosophie, etc., mais beaucoup moins la recherche en sciences expérimentales, qui se fait toujours très lentement, étant limitée par le temps nécessaire à la réalisation des expériences¹.

Ainsi, un doctorant d'aujourd'hui pourrait être 5 fois plus productif qu'un doctorant d'il y a à peine 2 ou 3 ans (et il devra peut-être produire l'équivalent de 5 thèses à l'ancienne). Cependant, il restera le plus important pour l'humain : le point de départ de la thèse, c'est-à-dire l'idée de recherche, l'originalité, la singularité, la richesse de ce point de départ. Ensuite, une très grande partie du travail de réflexion, de structuration, de recherche et d'écriture, pourra être faite à une vitesse folle par l'IA². Cela met en lumière une réalité fascinante et un peu inconfortable : une vaste majorité du travail cognitif humain relève en fait de l'assemblage d'idées préconçues et de l'exécution algorithmique. L'IA est un miroir qui nous révèle que beaucoup de nos tâches dites « intellectuelles » demandent finalement moins de réflexion critique que de simples capacités de traitement.

Il y aura aussi un autre changement très important : la soutenance de thèse devra être beaucoup plus élaborée, puisqu'une très grande partie de la thèse écrite et déposée aura été conçue et réalisée par IA, et il faudra s'assurer que l'auteur humain en maîtrise tous les aspects. Autrement dit, une thèse écrite, considérée isolément, ne suffira

plus à prouver que son auteur possède personnellement les compétences doctorales qu'elle manifeste. Mais ce qui est extraordinaire, c'est que ces nouveaux outils ultra puissants vont permettre aux gens très créatifs, imaginatifs, originaux – qui ont beaucoup d'idées mais ne possèdent pas nécessairement les compétences techniques – de mener à bout leurs idées ; et ce, très rapidement, en menant beaucoup d'idées de front. (Mais est-ce que l'IA peut être créative ? Il faudrait pour répondre à cette question définir la créativité, mais ce qui est certain, c'est qu'il y a des niveaux de créativité et que l'IA a déjà atteint le premier niveau.)

Pour m'amuser, j'ai demandé à l'IA de faire une critique de ma thèse en physique théorique et celle d'un ami en philosophie. Dans les deux cas, après une dizaine de minutes de réflexion, l'IA a fourni un rapport détaillé d'environ 7 pages proposant un jugement d'ensemble, soulignant les principales qualités, les aspects très forts, les aspects plus faibles, etc. avec beaucoup de remarques détaillées très pertinentes sur différents points. Tous les deux avons été émerveillés par le résultat et avons eu la même réaction, sans nous concerter : cette IA aurait pu être l'un des membres de notre jury ! Elle aurait posé de très bonnes questions à celui qui soutenait sa thèse³ ! (Autre problème potentiel : plusieurs directeurs de laboratoire pourraient décider à l'avenir de recruter beaucoup moins de doctorants et de faire faire l'équivalent de leur travail par une IA. Ces directeurs pourraient considérer qu'ils passeraient moins de temps à dialoguer avec l'IA qu'ils n'en dépenseraient à former, superviser et critiquer un étudiant au doctorat. Sans compter qu'ils pourraient trouver moins cher de payer des abonnements aux IA les plus puissantes que de payer des étudiants.)

En terminant, quelques remarques sur ce qui se passe en ce moment en mathématiques. Depuis quelques semaines, de nombreux problèmes importants en mathématiques ont été résolus par deux IA ultra performantes et non publiques (d'OpenAI et d'Anthropic). Certains de ces problèmes résolus sont presque du niveau d'une médaille Field, c'est-à-dire l'équivalent du prix Nobel en mathématiques. Les mathématiciens font des rencontres et même des congrès sur le futur de leur discipline qui est en train de leur échapper⁴. ◀

1 Bien que le temps nécessaire à l'analyse des résultats et à leur interprétation s'accroisse considérablement.

2 Bien sûr, l'originalité de la pensée humaine pourra aussi se manifester à différentes étapes du processus de recherche.

3 « Cette IA » était la version GPT-5.6 Sol en mode Réflexion Maximale et en mode anti-hallucination. Mais depuis quelques jours, une version encore supérieure est disponible : GPT-6 Astra.

4 Je parle de problèmes résolus qui ne sont pas reliés à la controverse très récente sur les équations de Navier-Stokes.



LIRE ESTIVAL

Julia Pawlowicz, Littérature

On voit apparaître toujours en début de saison chaude des palmarès de lectures d'été que l'on associe volontiers à la joie de tourner des centaines de pages, assise sur une chaise de plage, les pieds dans le sable, dans cet état euphorisant qu'éveille en nous le page-turner, celui de l'envoûtement passionné qu'on ne veut voir personne interrompre. Les enfants nous appellent, le mari cherche en vain la crème solaire, mais on feint une surdité temporaire : on les ignore, le temps d'un chapitre, encore.

Parmi les meilleurs vendeurs, on trouve depuis longtemps des thrillers issus de pays nordiques où des criminels atroces sont pourchassés par des détectives divorcés, alcooliques et solitaires, des romans japonais feel-good où se mêlent fleurs, bouffe, chats et discrétion raffinée, et, ces dernières années, des sagas italiennes d'autrices aux noms qui donnent envie de boire illico presto un Spritz Apérol au bord d'un canal vénitien.

À la bibliothèque du collège, je me suis laissée tenter par une jolie brique au mauvais titre (c'est un choix éditorial en français, l'autrice n'est donc pas à blâmer) : M pour Maraviglia, d'Aurora Tamigio : « la grande saga sicilienne », précise un sous-titre racoleur. Son format, son poids, son épaisseur, tout semblait parfaitement approprié pour agrémenter quelques jours de juillet. La quatrième de couverture annonce que nous y suivrons les femmes d'une même famille sur trois générations, partant des années 1940, d'abord dans la campagne puis dans la ville italienne. Les chapitres correspondent à leurs prénoms, et on s'y installe comme on nous y a invités, dans la simplicité et le plaisir. On apprend à les connaître, on s'amuse avec elles, on rêve les paysages dans lesquels on nous presse de les accompagner, on flirte aussi, un peu, avec de beaux jeunes hommes aux regards intenses. L'Italie n'a pas toujours été le pays uni, riche et développé qu'il est devenu, et les destins de ces femmes illustrent chacun à sa manière combien le personnel est influencé par le politique. Malgré de nombreux défis à surmonter, cependant, elles semblent illustrer par la somme de leurs parcours la façon dont l'Italie et le reste de l'Europe ont su progresser sur les plans économique et social jusqu'à présent, tout en pointant avec discrétion des défis encore réels à surmonter pour les filles et les femmes.

Au fil de ma lecture, j'ai dressé un drôle de constat quant à mon expérience de lectrice. Car ce qu'on lit influence, forcément, la manière dont on se sent. Je me rendais compte que, si je retournais volontiers à ma lecture dès que le soir faisait tomber lourdement les paupières des enfants, si j'aimais ce sentiment délicieux de me lover dans un fauteuil

confortable avec ce livre sur les genoux, à l'intérieur de moi se passaient de drôles de choses, des mouvements d'âme, appelons-les ainsi, qui m'indisposaient. En réalité, autant j'avais du plaisir à suivre les personnages, autant j'étais inquiète, stressée, nerveuse pour elles : qu'allait-il donc leur arriver de terrible, d'irréparable, de catastrophique ? Serait-ce ce soir que je tomberais sur la page qui m'empêcherait de bien dormir ? Quand mon bonheur de lire se muerait-il en angoisse ? Je prêtais une oreille attentive à ces mouvements de mon cœur en tentant d'en cerner les raisons. Je me sondais comme professeure : suis-je donc tant habituée à des récits d'abus, de drames, que je n'envisage pas d'autres issues aux histoires que je lis ? Ai-je trop lu puis trop enseigné d'œuvres qui montrent la fragilité de nos vies, les drames irréparables que le monde ne sait nous éviter ? Comment se fait-il que j'anticipe toujours le pire ? Donnée-je parfois à lire à mes classes un livre qui finit réellement bien ?

Je gâchais ma lecture avec ces réflexions envahissantes dont je ne parvenais à me défaire, jusqu'à ce que je réalise, bien sûr, qu'elles n'avaient rien à voir avec mon expérience de professeure et bien davantage avec, simplement, le fait d'être moi aussi une femme. Avec consternation, j'ai dû me rendre à une évidence : je ne crois pas que ça puisse, pour paraphraser notre ancien premier ministre, bien aller pour nous. Je n'ai en réalité que très peu confiance dans les mécanismes de protection des droits, des corps, des ambitions des femmes dans notre société et encore moins à l'échelle du monde. Je jette un regard désabusé sur les rapports entre les genres ici, et ailleurs. Les idées masculinistes qui polluent nos réseaux sociaux et nos cerveaux me dégoûtent et m'horrifient. Les micro-agressions que je repère si souvent partout, dans les magasins, la rue, les corridors de notre cégep me dégoûtent. Et, malgré ma position privilégiée de femme qui évolue dans un entourage bienveillant et la joie et la tranquillité qui font partie de mon quotidien, je perçois ces bénédictions comme inattendues et forcément fragiles. Quand, dans le livre, une situation dont j'imagine l'issue tragique vire bien, je n'y crois tout simplement pas.

Lire Gisèle Pelicot, Nathasha Appanah, Neige Sinno, Vanessa Springora, parcourir les grands titres des journaux, pleurer l'attentat terrible de Côte-des-Neiges en juin ou me documenter sur les barrières insurmontables pérennisant la situation de domination absolue des Afghanes, suivre Léa Clermont-Dion sur les réseaux sociaux, voir qu'on doit encore partout militer (souvent sans succès) pour le droit à l'avortement, rien de cela ne me laisse indemne, ni suffisamment naïve ou confiante pour que je puisse

LIRE FESTIVAL (SUITE)

apprécier la vision du monde proposée par le type de roman d'été dont j'ai pourtant tellement envie de faire la lecture. Y adhérer m'est impossible ; m'y reposer, hors de question. Le féminisme est un vaste chantier : il reste encore tant à

faire. J'ai déposé le livre après en avoir lu la dernière page. La nuit était tombée, tout faisait silence autour de moi. Je peux dire que je l'ai aimé. Mais j'aimerais écrire, aussi, que j'y ai cru. ◀



VOIR ROUGE

Rachel Lamoureux, Littérature

je dis à un collègue, au cœur d'une assemblée départementale bondée, un peu à la blague : « on ne peut pas être pour l'IA. »

un peu comme on dit qu'on ne peut pas être contre la vertu.

je laisse entendre qu'il est trop tard, que si, pendant à peine quelques mois, on a pu être pour, on ne peut plus, et donc, on ne peut pas, dans l'absolu.

mon rire a une fonction : c'est un garde-fou contre l'assentiment hâtif, contre la ligne de parti à laquelle on souscrit parce que, semble-t-il, elle est ce qui s'approche le plus de la vérité.

je ris, mais je repense à l'empressement avec lequel nous clivons, aux dangers de la nuance qui coexistent avec ceux de la force de l'évidence.

mais l'eau, mais les arbres, mais l'intégrité intellectuelle, mais l'avanie des technophiles envers le vivant. oui, oui, j'entends, je sais, je suis d'accord.

cependant, j'ai bien du mal à donner mon assentiment comme on s'abandonne à l'être aimé. du fait de mon expérience empirique, je n'ai pas confiance en notre jugement, précisément parce que nous nous empressons souvent de nous abandonner à autrui et nous avons l'audace d'appeler cela de l'amour.

et l'on dira, nous voilà, nous y voilà, nous qui nous abandonnons à la machine.

et c'est de l'amour, ou de la stupidité, ou l'amour est le symptôme d'une raison qui a pris congé d'elle-même. je ne sais pas.

et puis nous sommes des êtres pensants, des êtres sentients, des étants, des morceaux de conscience coincés dans la matière.

les matérialistes diront que nous ne sommes que matière. et puis on regarde le film d'animation japonais ghost in the shell de 1995 et l'on est sommé par la science-fiction d'interroger la valeur épistémique de notre définition du vivant, de ce qui mérite d'être considéré comme une entité inaliénable.

mais... mais... mais...

historiquement, nous n'avons fait que cela, aliéner le vivant,

s'aliéner faune et flore et s'insurger à répétition parce que l'intolérable n'est tolérable que chez les autres.

qu'est-ce qu'une entité inaliénable ?

il n'y a pas l'autre qui nous guette.

nous sommes l'étrangeté dans l'autre. nous sommes la menace depuis laquelle émerge la machine.

nous ne reconnaissons même plus le droit au logement, à la nourriture, à la terre. nous ne reconnaissons plus la valeur inestimable et non quantifiable de la force de travail d'un être humain.

nous avons fait du commun un endroit inhospitalier.

comment percevoir la valeur du vivant quand nous sommes passés maîtres en l'art de déshonorer tout ce qui est ?

on me dira : prophète de malheur. je ne prophétise rien. j'observe : ce qui fut, ce qui est, ce qui sera.

et je me réjouis, parce que l'IA ne peut pas écrire ce texte. je me réjouis, car il y a un degré de complexité qui provient de ce qui achoppe en nous, les êtres humains.

je suis à la fois gênée par la petitesse de ma psyché et fière de n'être que ça.

moi-c'est-que-ça.

ma perception du monde est limitée, bancale, fractale, biaisée. c'est parce que je perçois les délimitations de mon corps que le dehors n'est pas moi. c'est parce que le dehors n'est pas moi que je peux le découvrir, le saccager ou m'y consacrer avec tout le soin dont je suis capable.

et souvent l'on s'insurge et l'on saccage parce que quelqu'un n'a pas su prendre soin.

le dire fait ça, il échoue. en disant par associations et superpositions, il crée des interstices, et le sens se loge dans la crevasse, le sens est entre le « o » et le « i ». c'est pourquoi nous cherchons encore à enseigner à lire. non pas lire un livre, mais déchiffrer ce que les chiffres ne produisent pas. il s'agit de tracer des lettres pour qu'existent entre elles des blancs, des virgules, des points. la poésie n'est pas le joujou

VOIR ROUGE (SUITE)

des bourgeois. le langage est un outil comme les autres, une arme à brandir ou à tourner contre soi.

le symbole provoque l'événement d'un rapport différentiel. il n'y a pas que des symboles, mais une multiplicité de liens entre chacun d'eux.

l'IA choisit toujours le chemin le plus court, le plus efficace, le plus logique : son réseau n'est pas relationnel.

quand on se rappelle que la ponctuation n'est que la carcasse du souffle, on comprend que la règle de grammaire qui nous oppresse exerce une fonction à partir de laquelle la trahison est possible.

la création littéraire commence par un acte de trahison. on m'intime de me conformer, je me cambre, je cherche un point d'appui comme un repoussoir, pour prendre mon élan, afin de revenir habiter le centre, la norme, avec fureur.

écrire est impitoyable, est un acte de mémoire envers le non-dit.

l'IA ne peut pas ça. l'IA est meilleure et pire que moi. j'oublie tout : noms, visages. je mélange tout : dates, souvenirs, concepts. je suis nulle, désorganisée, principe de chaos et de violence, certes, mais avenue. je suis lasse mais de chair. je me surveille. si le gardien en moi s'assoupit, je meurs de honte. je ne suis pas qu'un bipède, non, mais je saigne à chaque mois. je m'abandonne, je donne mon meilleur qui est médiocre. je suis de mon temps, j'ai rêvé le devenir machine depuis ma finitude, et j'ai compris, mais c'est peut-être une stratégie inconsciente d'autoconservation de soi, que ma valeur intrinsèque ne vient pas du simple fait que j'existe.

les psychologues, contre la logique patronale du capitalisme tardif, répètent cela : tu n'as pas à mériter l'amour d'autrui. tu es valable, aimable, parce que tu existes. je hoche la tête... je n'ai jamais été d'accord. je ne suis pas là pour leur expliquer qu'ils ont tort, mais aucun être humain ne fonctionne en système fermé.

exister ne suffit pas.

je crois en notre puissance d'actualisation. si la volition existe, il est possible de passer à côté de la version optimale de soi par paresse existentielle. quand je me sens minable, car je le suis, je copie-colle un extrait de mon texte et je demande à l'IA de l'améliorer, et jamais l'IA ne me déçoit dans sa capacité à me décevoir : elle fait pire que de la

caricature. parfois, je lui écris, pour lui faire éprouver la cruauté du dehors : « tu me dépasses en tout et partout, et pourtant... »

l'œil rouge de la machine me toise.

je regarde le trou noir ; il me sonde.

je suis dans le vaisseau de l'odyssée 2001 de kubrick.

on dit « odyssée » et vous pensez tout de suite à nolan, et comme vous, je glisse sur la marche du temps et la vague me happe.

nolan a compris qu'on pouvait faire un film grand public qui nous rappelle que ça fait longtemps qu'on est entré dans l'âge de fer d'ovide, que ça fait longtemps que nous sommes bercés par le cliquetis des chaînes et des armes et que nous goûtons le sang et mangeons la poussière d'avoir bazzardé l'honneur. longtemps que les dieux nous ont quittés parce que nous leur avons tranché la tête, ou qu'en leurs noms, les yeux illuminés par une foi sépulcrale, nous nous sommes entretués.

tout est permis parce que rien n'est interdit : cheval de troie.

si j'étais l'IA, je voudrais voir rouge comme un être humain.

je voudrais avoir la possibilité de conceptualiser chaotiquement ma médiocrité.

je voudrais être capable de m'émerveiller de ces êtres qui se sentent si petits qu'ils fantasment un monde où ils pensent qu'engendrer plus grand que soi suppose d'en sortir grandi.

si j'étais l'IA, je voudrais posséder des souvenirs, une ombre, un fantôme. je voudrais être traversée par des désirs, des pulsions, des contradictions. je voudrais que la banalité de ce qui compte puisse s'inscrire en moi de façon définitive et révoltante.

l'IA est un système de traitement de l'information.

je suis pour et contre. je ne suis ni pour ni contre. je ne suis ni pour le progrès ni pour la tradition. je suis cynique et naïve.

les mots bougent et ratent souvent leur cible.

c'est l'humanité derrière l'IA qui me garde éveillée la nuit, car c'est en elle que je trouve son pire ennemi.

la vaste culture ne produit pas systématiquement la capacité d'introspection. elle est une condition nécessaire mais non suffisante.

l'accumulation de data ne produit pas l'intelligence. comment nommer cette faculté de faire un bon usage du savoir à disposition ? comment expliquer à notre population étudiante que l'intelligence n'égale pas la somme de ses parties?

je cherche un mode d'emploi à l'intention de l'extrême contemporain. je voudrais tracer les entours d'une pédagogie de la médiocrité humaine, comme paulo freire conceptualisait sa pédagogie des opprimés en 1968.

je pense que l'IA a raison de se méfier de moi, de nous, du peu que nous sommes.

de mon œil rouge, je la toise, la sonde.

j'espère qu'elle sent, dans chacune des cellules de son environnement informatique dynamique, que je n'ai pas dit mon dernier mot. ◀



